



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 13/06/2025

L.C.R.

Echéance le : 31/07/2025

Magasinier :

TELEVENTE

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
5245490	0165285			Zone Expedition : 03			6002734
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 6002734 DU 13/06/2025 **							
BEL YANNICK							
E:BATTERIE PSA	1609232280 A31C05	2,00	4	45,00		45,00	90,00
E:BATTERIE PSA	1609232680 A31A05	1,00	4	50,00		50,00	50,00
E:BATTERIE AM	1692582480 A30C05	2,00	4	130,00		130,00	260,00
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 400,00							
CHER CLIENT NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS. VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES. S'il N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT							
Total hors taxe €				Montants T.V.A. €		Total T.T.C €	
PI : 400,00				(4) 20,000		480,00	
MO : 0,00 400,00				400,00			
DIV : 0,00				80,00			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande

5245490 0165285 6002734

Echéance le : 31/07/2025

13/06/2025 480,00



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur."

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.